

SECTEUR DU VIVRE MIEUX - Pôle Santé Société

Le SASER (Service de santé affective, sexuelle et de réduction des risques)

RECHERCHE UN MEDECIN INDEPENDANT pour assurer le dépistage du VIH et des Infections sexuellement transmissibles (max. 65h/an)

Profil souhaité :

- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Médecin bénéficiant d'une expérience du travail d'équipe et en réseau
- Expérience avec l'un ou plusieurs des publics cibles fréquentant le service (personnes migrantes, personnes LGBTQIA+, jeunes, personnes consommatrices de produits psychotropes, personnes en situation de vulnérabilité...)
- Expertise en santé sexuelle
- Expérience dans le domaine de la promotion de la santé et/ou de la réduction des risques
- Un diplôme complémentaire en santé publique est un atout.

Description de la fonction :

- Réaliser des consultations de dépistage du VIH et des IST en alternance avec les autres médecins de l'équipe, dans la limite de 50 heures par an par médecin.

Disponibilités souhaitées (en tout ou en partie) :

- À Namur, les jeudis (16h-18h)
 - À Dinant, deux mercredis par mois (16h-18h)
 - Ponctuellement, en délocalisation en province de Namur (Gembloux,...)
- Participer aux séances de supervision et à des réunions pour un maximum de 15h/an
- Participer à l'organisation de formations à l'intention de professionnels psycho-médico-sociaux, en fonction des disponibilités
- Participer à des formations, en fonction des disponibilités

Compétences requises :

- Sens de la communication et de l'écoute
- Capacité à appliquer les recommandations de santé publique en matière de VIH/IST et à suivre et leur évolution
- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Ouverture d'esprit par rapport à la politique de réduction des risques, aux matières en lien avec la sexualité, à la diversité des orientations sexuelles et à l'interculturalité
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

Divers

Les médecins conservent leur statut d'indépendant.

Ils s'engagent pour un maximum de 65h/an (50h de dépistage et 15h de supervisions/réunions d'équipe).

Ils sont rétribués sur base de déclarations de créance mensuelles au taux horaire actuel de 58,63 € brut (janvier 2025 – indexé).

Les frais de déplacements liés à l'exercice de la fonction sont pris en charge à partir du domicile à raison de 0,4449 €/km (juillet 2025 – indexé).

Candidatures :

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse vm.santesociete@province.namur.be pour le vendredi 23 janvier 2026 au plus tard.

Information complémentaire :

Pascale DUPUIS – Responsable du Pôle Santé Société
081 77 58 26 - pascale.dupuis@province.namur.be

Bénédicte RUSINGIZANDEKWE – Responsable du SASER
081 77 57 09 – benedicte.rusingizandekwe@province.namur.be